

Procès de Karim Tabbou : le verdict dans une semaine

Le verdict dans le procès du coordinateur de l'Union démocratique et sociale (UDS), M. Karim Tabbou a été renvoyé au 7 décembre 2020.

Pour rappel le procureur à requis lors de l'audience 3 ans de prison ferme et une amende de 100 000 Da.

Il s'agit du procès concernant la première arrestation de Tabbou (le 11 septembre 2019 et libéré le 25 septembre par le tribunal de Kolea, avant son arrestation le 26 septembre et sa mise sous mandat de dépôt par le tribunal de Sidi M'hamed d'Alger).

Pour rappel, Karim Tabbou est condamné en catimini lors du procès en appel par la Cour d'Alger le 24 mars à un an de prison ferme alors que le tribunal de Sidi M'hamed l'avait condamné à un an de prison dont 6 mois de sursis.